

HUMAINES

Ressources



Assistantes dentaires : une Association est née

Le 27 novembre 2006 est née la première Association représentative du personnel des cabinets dentaires en France¹. Gérée de main de maître par une équipe de quatre assistantes dentaires, Valérie, Laurence, Sandrine et Hélène, l'Association prétend rassembler les idées et suggestions de la profession, et représenter à terme l'ensemble des personnels des cabinets dentaires. Il ne fallait manquer pour rien au monde l'émergence d'une telle bonne volonté de conduire un changement qui, s'il est stratégiquement mené et suivi par l'ensemble de la profession, praticiens confondus, pourrait avoir un impact profitable sur les modalités de Gestion des Ressources Humaines des cabinets dentaires. Sandrine vous présente l'association AD'INFOS dont elle est la Vice-Présidente.

◆ Pourquoi avoir voulu créer une Association représentative des Assistantes Dentaires et des salariés des cabinets ?

Tout d'abord parce que rien n'est fait concrètement pour les assistantes dentaires et le personnel des cabinets dentaires. La preuve en a été faite il y a peu lors des débats portant sur le statut professionnel des assistantes dentaires : il n'y a eu aucune concertation, ni même de réflexion avec l'ensemble de la profession. Ne fallait-il donc pas qu'il existât une structure pour que la profession échange, développe et soumette ses avis, opinions, réflexions, attentes, constatations ?

Dans votre question, il y a l'adjectif «représentative». Voilà tout le problème : personne ne nous représentait spécifiquement jusqu'alors, aucune structure ne recueillait nos éventuelles opinions ou propositions. Le but que l'association se fixe est donc de développer une concertation entre les personnels des cabinets dentaires afin de mieux se connaître, d'améliorer la pratique de l'un selon les besoins de l'autre et de faire savoir à qui de droit qu'il existe des personnes capables d'exprimer les opinions résultant de cette concertation.

N'est-il pas aberrant de voir que les prothésistes, assistantes dentaires, hôtesses d'accueil, réceptionnistes, aides dentaires, assistantes de direction bénéficient de formations initiales ou continues sans avoir la possibilité d'entrer, un temps donné, dans le monde de l'autre, alors qu'ils vont collaborer tous les jours ensemble ?

◆ Comment est née votre Association ? Les démarches administratives, les difficultés rencontrées, sa création...

Notre association est née grâce à l'envie et la volonté de quelques personnes, motivées et déterminées, souhaitant agir concrètement. Elle est également issue d'une rencontre virtuelle sur un forum professionnel : www.eugenol.com qui a fini par aboutir sur une rencontre bien réelle et constructive entre « Eugénioliens ».

Les démarches administratives ont été relativement simples à mettre en œuvre : assemblée générale, élection des membres du bureau, définition des statuts, enregistrement préfectoral, enregistrement auprès du Journal Officiel, ouverture du compte bancaire professionnel ; rien d'insurmontable face à notre détermination de voir nos professions évoluer à travers l'association.

La plus grande difficulté fût de trouver une



date et un lieu de rendez-vous pour débattre de toutes ces mises en œuvre car les membres du bureau étaient éparpillés aux quatre coins de France.

◆ Quelles sont les finalités de votre Association, en quoi pourra-t-elle être utile au personnel des cabinets dentaires ?

L'association a pour but de créer un échange, un lien, un lieu de rencontre entre les professions impliquées au sein d'un cabinet dentaire

Nous souhaitons pouvoir nous concerter officiellement en vue de la promotion de toutes ces professions, dans un esprit de collaboration, grâce au vécu, aux expériences et aux attentes de chacun.

Nous travaillons également à la mise en place, en partenariat avec les intervenants du secteur dentaire, d'une formation continue de qualité voulue par les employés et les praticiens eux-mêmes. Des contacts solides s'établissent d'ores et déjà et nous constatons que de plus en plus de formateurs réfléchissent à l'ébauche de formations continues mieux adaptées, mieux ciblées, permettant de répondre à des demandes restées sans réponse jusqu'à présent.

L'association a aussi pour but de renseigner ses adhérents(es) sur les questions qui les intéres-



sent dans leur pratique quotidienne, qu'elles soient juridiques ou pratiques.

◆ **Ne pensez-vous pas que votre Association risque d'être assimilée par les praticiens à un syndicat, censé défendre les droits du personnel ?**

Nous avons la possibilité de renseigner les employés du secteur dentaire, mais également, et cela a déjà commencé, les employeurs. En fait, tous les adhérents, quels qu'ils soient. Nous avons actuellement des employeurs inscrits à notre Association ! Et nous fournissons des informations qui ne sont pas que juridiques. Ces employeurs ont bien compris la différence entre syndicat et association. Ils font d'ailleurs preuve de soutien, d'encouragement, et sont eux-mêmes confrontés au défaut de communication inter-professionnelle qui finalement, cloître le travail de chacun et ne contribue donc pas à une nette amélioration du travail en équipe.

◆ **Des praticiens vous ont-ils donné leur soutien dans vos démarches ?**

Nous n'avons pas eu de soutien pour les questions administratives, ce qui est normal puisque la création était voulue par nous, mais nous avons pu en obtenir par le biais du forum Eugéno.

Certains praticiens ont adhéré individuellement, d'autres ont réglé leur cotisation et celles de leurs employés simultanément, ou bien ont fait un don financier ; certains nous ont aussi soutenu moralement, d'autres encore ont apporté leur contribution bénévole en communiquant, sur leur temps libre, leur savoir, leurs connaissances et en prodiguant quelques conseils.

Le responsable du forum Eugéno a d'ores et déjà ouvert une rubrique qui nous est entièrement dédiée, tout en nous aidant dans notre recherche de formateurs compétents pour nos prochaines Journées de Capbreton.

◆ **Votre Association peut-elle vraiment représenter les autres personnels des cabinets dentaires, tels que les assistantes de direction, secrétaires ou réceptionnistes ?**

Oui et c'est notifié dans les statuts. L'association est un lieu de rencontre de toutes les professions rattachées de près ou de loin à l'exercice en cabinet dentaire. Plus la concertation sera large et étendue, plus l'exercice de chacun devrait s'en voir améliorer. En premier lieu, il faut sortir de l'isolement professionnel, partager ses expériences, ses projets, se rencontrer.

Nous devons faire savoir qu'il existe une adresse, un téléphone, un mail pour joindre une personne du bureau, et faire part de ses préoccupations ou suggestions.

◆ **Quelles sont les actions et projets que vous comptez mener en 2007 ?**

Notre objectif est d'assister de plus près l'évolution des secteurs professionnels impliqués au sein des cabinets dentaires. Nous organisons en

mai 2007 des journées d'information avec des intervenants réputés et reconnus par la profession, avec la possibilité pour les personnels dentaires d'assister aux thèmes qui sont en principe exclusivement développés pour les chirurgiens-dentistes : c'est un gros challenge puisque pour la première fois, un programme est établi par et pour les employés d'un cabinet dentaire, et qu'il n'y aura pas de scission entre le chirurgien-dentiste et son équipe. Tous seront réunis dans le même but : faire avancer la profession.

Un projet pédagogique est également en cours sur les normes en matière d'hygiène, pour la fin 2007 ou le début 2008. Des discussions ont été amorcées afin de développer des présentations, en petit comité, de travaux de prothèses aux assistantes au sein même de laboratoires de prothèse. Le site AD'INFOS est opérationnel, il est ouvert à tous et à toutes, il va permettre à chacun de trouver des renseignements pratiques et d'ordre social.



Les demandes d'informations seront traitées avec le soutien d'un avocat qui vient de nous rejoindre pour les questions les plus délicates. Nous travaillons également sur la mise en ligne de plusieurs protocoles : hygiène, actes cliniques, accueil... et attendons avec impatience vos idées et suggestions (photos, modèles...) pour compléter peu à peu l'architecture de ce site.

Nous développons peu à peu l'association, avec ses membres : chacun ajoutera une pierre à l'édifice. Ce sera notre plus belle récompense !

◆ **Qu'est-ce que les « journées de Capbreton » ? Sont-elles exclusivement réservées aux Eugénois ?**

Ce sont des journées d'informations et de formations continues déjà établies en 2005, présentées cette année aux praticiens, assistantes, prothésistes, qui peuvent se rejoindre lors de ces journées conviviales, joyeuses et en même temps, enrichissantes.

Plusieurs thèmes seront abordés tels que l'occlusodontie, les gestes d'urgence et de réanimation, l'implantologie, l'organisation, **la gestion des ressources humaines et la**

communication interne, la prothèse adjointe, les grandes lignes de la convention collective. Le programme définitif sera bientôt disponible, il sera aussi communiqué à toute personne souhaitant obtenir plus d'informations.

C'est avec joie que nous accueillerons les nouvelles inscriptions, répondrons à toutes les demandes ou questions à propos de ces journées qui se dérouleront dans une ambiance studieuse mais joviale, au sein d'un cadre océanique exceptionnel.

◆ **Concrètement, quelles démarches effectuer afin d'adhérer à votre Association ?**

La seule démarche et la plus importante en amont, est tout d'abord d'aimer son métier et de vouloir le faire évoluer. Il suffit concrètement de retourner le bulletin d'adhésion accompagné de la cotisation annuelle et d'envoyer le tout à l'adresse postale de l'association. Chacun peut

aussi contacter l'association par e-mail ou par téléphone afin de poser ses questions.

AD'Infos retournera ensuite une facture et une carte d'adhérent avec ses informations personnelles (nom et prénoms, adresse et /établissement pour les entreprises).



190D rue du 11 Novembre
65600 AUREILHAN
<http://www.adinfos.fr>
contact@adinfos.fr

Pour en savoir plus :

Gestion des Ressources Humaines des Cabinets Dentaires :
audit social, politique salariale, conférences et séminaires sur-mesure, formations intra-cabinets.

Rodolphe Cochet
7, rue Nicolas Houel - 75005 Paris
Tél. : 01 43 31 12 67
www.rh-dentaire.com
info@rh-dentaire.com

